



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 26/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4511024	0165285			Zone Expedition : 03			5191700
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5191700 DU 26/04/2024 ** GF-811-GE							
COMMENTAIRE R.A. : GF-811-GE NUMERO DE COMMANDE :							
1: FILTRE A HUILE AM	MHW7057 809E03	1,00	4	16,60	50,00	8,30	8,30
----- SOUS-TOTAL PIECES -----							8,30
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total T.T.C	
PI : 8,30				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			9,96
MO : 0,00	8,30			8,30			
DIV : 0,00				1,66			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4511024	0165285	5191700
Echéance le : 26/04/2024	31/05/2024	9,96



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de réception et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu, qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités, les dites pénalités sont des sommes exigibles et non payables à bonne date du taux maximum prévu par la loi n° 14-73 du 17 janvier 1975 et tous droits légaux en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € est ajoutée à la somme due à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-122 du Code de Commerce. Les réserves étant néanmoins transférées à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.